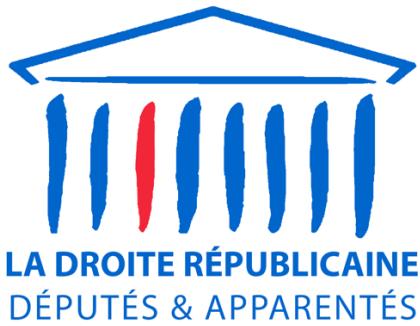


COMMUNIQUÉ DE PRESSE



LA DROITE RÉPUBLICAINE

Paris, le 06 février 2025

La Droite Républicaine supprime le droit du sol pour les immigrés illégaux à Mayotte

Lors de sa journée d'initiative parlementaire, la Droite Républicaine présidée par Laurent WAUQUIEZ, a inscrit en première position une proposition de loi pour restreindre le droit du sol à Mayotte. **Elle a été adoptée.**

Les dégâts causés par le cyclone Chido en décembre ont suscité un élan de soutien national envers nos compatriotes Mahorais.

Alors que l'archipel subit depuis des années les conséquences d'une immigration illégale hors de contrôle qui déstabilise tous les services publics, la Droite Républicaine a décidé de **passer des paroles aux actes.**

Aussi, grâce aux députés de la Droite Républicaine, le droit du sol à Mayotte sera désormais conditionné à **une résidence en situation régulière des deux parents**. Cela revient concrètement à le supprimer pour les immigrés illégaux.

« Avec l'adoption de notre proposition de loi visant à restreindre le droit du sol à Mayotte, la Droite Républicaine montre un chemin : une politique qui traduit les paroles en actes. Nos compatriotes Mahorais l'attendaient, nous l'avons fait » déclare **Laurent WAUQUIEZ**, président de la Droite Républicaine.